

Synthèse du rapport « La crypto en France : structuration et adoption par le grand public »



BLOCKCHAIN &
PLATFORM CHAIN

bpifrance
SERVIR L'ÉCONOMIE



nomadic labs

adan.eu
kpmg.fr

Février 2022

La France et les cryptos

Le marché des cryptos en forte croissance au niveau national et mondial

L'année 2021 a vu le marché des cryptos dépasser la barre des 2 000 milliards d'euros de capitalisation pour la première fois, ce qui le place devant la capitalisation de l'argent (métal précieux) (€1 135¹⁰¹ milliards¹⁰²).

Cette capitalisation représente la totalité de la valeur des cryptos en circulation, mais ne compte pas la valeur générée par les entreprises qui produisent des services dans cette industrie.

Global Industries



Source : Too Big to Fail? Crypto Market Size vs Traditional Assets | by NGRAVE | NGRAVE | Jan, 2022 | Medium

Les investissements à destination des entreprises impliquées dans l'écosystème crypto ont également fortement progressé. En 2021, un total de 30 milliards d'euros a été levé auprès de fonds de capital-risque¹⁰³ - à noter la sous-représentation des fonds d'investissement français¹⁰⁴ - contre moins de 5 milliards d'euros l'année dernière.

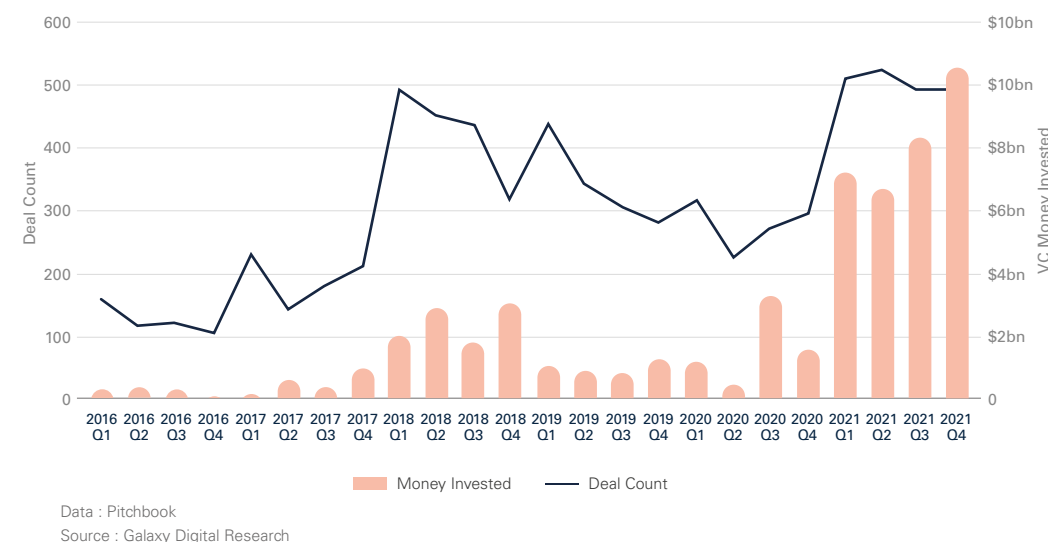
¹⁰¹ Infinite Market Cap (8marketcap.com)

¹⁰² <https://www.insidermonkey.com/blog/5-biggest-industries-in-the-world-in-2021-925230/5/>

¹⁰³ Report: VCs Invested \$33B in Crypto and Blockchain Startups in 2021 - Blockworks

¹⁰⁴ Cette absence de positionnement des fonds d'investissement français est due à l'absence de dépositaire agréé par l'AMF proposant une offre de custody à destinations des fonds. (Cf chapitre financement)

Crypto/Blockchain VC Deals: Money Invested & Deal Count



Au-delà des indicateurs de marché, l'adoption des cryptos croît de manière exponentielle depuis 2016. Le nombre d'utilisateurs de cryptos dans le monde était estimé à environ 130 millions en 2020¹⁰⁵. C'est équivalent au taux d'adoption d'Internet en 1997¹⁰⁶. Cette dynamique est également observée en France, où **près de 1 français sur 12 (8%) détient des cryptos en janvier 2022**¹⁰⁷, avec une prévalence marquée chez les jeunes. Cette tendance va très probablement s'intensifier puisqu'en plus de ces détenteurs de cryptos, **30% des Français déclarent qu'ils envisagent d'investir**¹⁰⁸.

Il devient de plus en plus difficile de qualifier le marché des cryptos de marché de « niche » tant il tend à s'institutionnaliser. Un exemple frappant en est Coinbase, plateforme d'échange américaine fondée il y a à peine 10 ans, qui a réalisé en 2021 la plus grosse introduction en bourse depuis Facebook, et affiche des chiffres rivalisant avec le secteur bancaire. Avec une valorisation de 60 milliards de dollars lors de l'introduction en bourse, et près de 80 millions de clients vérifiés, l'entreprise a surpassé la quasi-totalité des banques européennes.

À l'image du secteur des télécommunications, bouleversé par l'avènement d'Internet, les cryptos devraient avoir un impact significatif sur le secteur financier. Aujourd'hui, la demande client est déjà importante. L'étude montre que **près de 4 français sur 10 seraient intéressés par des placements en cryptos si leur banque les leur proposait**. D'autres secteurs sont concernés par l'émergence de cette industrie comme le secteur de la culture, et en particulier les jeux vidéo, première industrie culturelle, ou encore l'immobilier ou l'assurance.

¹⁰⁵ Why Invest in Bitcoin? (wealthiescircle.com)

¹⁰⁶ World Bank, University of Cambridge, Global Macro Investor, Eaglebrook Advisors

¹⁰⁷ Etude IPSOS

¹⁰⁸ Etude IPSOS

Des opportunités à saisir

L'émergence du marché crypto apporte de nombreuses opportunités pour la France, notamment en termes de création d'emplois, mais également de positionnement économique stratégique, à condition de savoir les saisir.

L'écosystème crypto français est bouillonnant (près de 600 projets identifiés), et a déjà mené à la création d'acteurs reconnus mondialement, à l'image de Sorare ou de Ledger, licornes françaises valorisées respectivement à 3,8 milliards d'euros et 1,2 milliard d'euros.

Cette étude a permis de dresser un panorama des 29 entreprises cryptos françaises parmi les plus importantes, qui ensemble emploient plus de 1129 salariés, dont 85% en France, et ont levé 1,2 milliard d'euros. Au moins 12 levées de fonds sont attendues de leur part en 2022 et 2023.

D'ici janvier 2023, **ces mêmes entreprises prévoient une croissance de leurs effectifs de 120%**. Elles ont de nombreux postes ouverts et connaissent des difficultés à recruter, notamment des profils techniques, mais également sur des fonctions supports ou non-techniques. Cela permet de projeter que dès l'année prochaine, **l'industrie crypto française représentera 2400 emplois**.

Considérant les cryptos comme un bouleversement aussi structurant qu'a pu l'être Internet dans les années 2000, les entreprises françaises interrogées suggèrent que la France et l'Europe encouragent le développement d'acteurs stratégiques dans plusieurs verticales pour préserver la souveraineté numérique française et européenne. Les verticales identifiées sont en particulier les activités de conservation, d'analyse transactionnelle ainsi que l'industrie de minage.



¹⁰⁹ <https://blog.chainalysis.com/reports/2022-crypto-crime-report-introduction/>

¹¹⁰ Internet Organised Crime Threat Assessment (IOCTA) 2020 | Europol (europa.eu)

Les obstacles à lever pour favoriser le développement de l'industrie crypto française

Pour que la France devienne un leader mondial de la crypto, l'étude souligne deux obstacles majeurs, qui pourraient être levés afin de favoriser le développement de l'industrie sur le territoire.

Le premier obstacle identifié est l'image négative véhiculée dans le débat public, qui frôle parfois la désinformation. Les entreprises constatent unanimement que les décideurs publics ont une mauvaise opinion sur les cryptos, souvent liée à une connaissance parcellaire du sujet. Les discours et le traitement médiatique qui en sont fait ont un impact non négligeable sur la projection à long terme des entrepreneurs ainsi que sur la perception générale du sujet par le grand public. Cette étude en fait la démonstration de manière criante : plus de la moitié des Français pensent que les cryptos sont des outils privilégiés par les criminels pour réaliser des activités illicites. Toutefois, la réalité démontre le contraire : les cryptos ne sont que très marginalement utilisées pour des activités frauduleuses, en proportion (0,15% du total des transactions) comme en valeur (12,5 milliards d'euros au niveau mondial), selon diverses sources comme Chainalysis¹⁰⁹ ou Europol¹¹⁰. La perception des Français est donc massivement affectée par les discours politiques et médiatiques sur le sujet, ce qui contribue à freiner le développement de l'écosystème français.

Le second obstacle, de taille, au développement des acteurs crypto se situe au niveau de leurs relations avec les établissements bancaires français. Que ce soit pour des raisons culturelles, économiques, stratégiques, ou de politique interne au sein des établissements, nombreuses sont les entreprises cryptos qui peinent, voire échouent, à obtenir un accès à des services de dépôt et de paiement qui leur permet d'exercer leur activité dans des conditions classiques. Malgré l'existence d'un droit au compte, et la réaffirmation de ce droit dans la loi PACTE lorsque l'entreprise a obtenu un enregistrement PSAN, le blocage persiste. Les discussions autour de mesures réglementaires avancées à venir semblent ironiques pour certains acteurs, dans la mesure où une partie substantielle d'entre eux n'arrivent toujours pas à ouvrir de compte bancaire, et insistent sur le caractère prioritaire de la résolution de cette problématique.

Pourtant l'étude a démontré que le secteur bancaire a un double intérêt à s'engager dans cette industrie.

D'une part, le secteur est en pleine croissance et représente pour les banques une opportunité de clientèle, avec laquelle elles peuvent nouer des partenariats et faire évoluer leurs produits et services.

D'autre part, du côté des particuliers, les banques pourraient également perdre une part non négligeable de leurs clients en ignorant ces tendances de marché. En effet, plus d'un Français sur cinq (22%) déclare qu'il serait susceptible de changer d'établissement bancaire si une banque ou autre établissement de paiement concurrent proposait des services en cryptomonnaies¹¹¹.

Ce risque concurrentiel se traduit déjà dans les chiffres : citons par exemple la Société Générale, reconnue généralement comme l'une des banques les moins fermées aux cryptos, qui gagne 3 points de part de marché (13%) sur le segment de clientèle des investisseurs en cryptos, soit 30% de plus que leur part dans l'ensemble des Français (10%). Etant donné le profil des détenteurs de cryptos (jeunes, CSP+...), les banques ont tout intérêt à ne pas négliger cette génération de clients.

Aux États-Unis, la plupart des banques majeures ont déjà amorcé le virage : JP Morgan, BNY Mellon, US Bank... ont toutes ouvert des services d'achat-vente ou de conservation de cryptos dans les dernières années.

Avec l'irruption d'acteurs comme Coinbase, rivalisant avec les banques en termes de valorisation et de nombre de clients, et avec pour la première fois début 2022 le rachat d'un acteur bancaire par un acteur crypto¹¹², le secteur bancaire fait face à une nouvelle vague de concurrence à laquelle elle doit se préparer en embrassant le sujet crypto plutôt qu'en l'ignorant.

¹¹¹ Chiffres IPSOS

¹¹² BXM Operations Intends to Purchase German Bank Bankhaus von der Heydt in Order to Create Regulated Crypto Products Powerhouse | BitMEX Blog
Seul l'accord de vente a été signé à l'heure actuelle, la transaction devant être validée par la BaFin

Un enjeu de souveraineté

Les cryptos amènent une révolution dans l'échange de valeur sur internet. Elles permettent l'optimisation des solutions de paiement et des stratégies d'investissement dans la finance, améliorent la traçabilité des flux, redéfinissent la notion de propriété sur internet notamment pour les créateurs de contenu (artistes, jeux vidéo, etc.). Les cryptos devraient donc profondément altérer le monde numérique et financier.

Dans ce contexte, les entrepreneurs tirent la sonnette d'alarme sur la présence de plus en plus marquée d'acteurs crypto étrangers qui font déjà de l'ombre à l'industrie française : prédominance dans les échanges, valorisation et puissance financière supérieure, présence dans les levées de fonds françaises, voire concurrence illégale des prestataires non enregistrés auprès de l'AMF. Les entrepreneurs crypto souhaitent une réaction de la part de l'État sur ces déséquilibres internationaux afin que le marché ne soit pas uniquement influencé par les acteurs étrangers, américains et asiatiques notamment. En effet, l'histoire d'Internet suggère que les acteurs qui s'engagent et prennent des risques suffisamment tôt sur des technologies naissantes sont ceux qui plus tard, sont les mieux positionnés pour dominer le marché et en tirer la très grande majorité du profit, grâce à la force de leurs effets de réseau.

Le résultat de nos entretiens suggère que la préservation de la souveraineté numérique de la France et de l'Europe nécessite de faire émerger des acteurs français dans l'écosystème crypto, pour les raisons suivantes :

Le marché des cryptos est déjà influencé par des acteurs étrangers :

- Les fonds d'investissement américains et asiatiques sont agressifs sur le marché et notamment sur le financement d'entreprises françaises. Par conséquent, les entreprises françaises font entrer au capital ces fonds étrangers pour bénéficier de leur expertise et de leur réseau qualifié ;
- Le marché de l'emploi français dans le domaine blockchain et crypto est sous tension. Il est important de préserver les compétences techniques en France, en étant compétitifs sur les salaires et en proposant des projets attractifs ;

- Certains acteurs étrangers ont déjà annoncé vouloir bénéficier des talents français, renforçant la pression à la hausse sur les salaires.

Pour que la France et l'Union Européenne ne perdent pas leur souveraineté numérique face à de nouveaux « GAFAM crypto »

- Les entreprises alertent sur la construction de nouveaux champions, propres à l'industrie crypto, qui viennent d'ores et déjà occuper des positions hégémoniques (Coinbase, Binance etc.) ;
- Par ailleurs, les stablecoins¹ adossés au dollar américain (USDC, USDT, etc.) représentent la quasi-totalité des liquidités, étendant ainsi la position hégémonique du dollar comme monnaie internationale dans l'univers crypto. Selon plusieurs entreprises, faire émerger un **stablecoin euro** permettrait d'éviter les coûts liés au taux de change, de ne pas dépendre de la politique monétaire des États-Unis et d'envisager une émancipation de l'extraterritorialité du droit américain ;
- Les entrepreneurs estiment que la France pourrait se positionner sur les segments de marché suivants afin d'affirmer notre souveraineté numérique :

Conservation (la détention et gestion des actifs numériques pour compte de tiers)

Avec la popularisation des cryptos, de nombreux utilisateurs préfèrent confier la responsabilité de ces actifs à un tiers. Ces acteurs leur proposent des services de gestion d'épargne. Bien que n'étant pas enregistrés PSAN, comme la réglementation française l'impose, les acteurs internationaux s'adressent au marché français, sans être sanctionnés, offrant des services de conservation de cryptos témoignent ainsi d'une concurrence déloyale vis-à-vis des contraintes réglementaires auxquelles ils font face. L'absence de géant du secteur en France pourra s'avérer problématique à l'avenir lorsque la France cherchera à faire appliquer une réglementation à des acteurs localisés à l'étranger, de la même manière que la régulation des géants d'Internet est aujourd'hui un sujet très complexe.

pour la France

Analyse transactionnelle

L'analyse transactionnelle consiste à lire et étudier les données sur les différentes blockchains publiques (Ethereum, Bitcoin, etc.). Cette compétence peut générer des statistiques sur l'utilisation des cryptos, mais également fournir des informations cruciales liées à l'historique des transactions, aux services de renseignement, de police ou à l'administration. Chainalysis (Singapour), ScoreChain (Luxembourg) ou encore CipherTrace (Etats-Unis) (acquis récemment par Mastercard) se positionnent sur ce segment. Chainalysis publie régulièrement des rapports annuels sur l'utilisation des cryptomonnaies, et a déjà ouvert de nombreux bureaux à travers le monde, permettant d'accompagner les différents services publics dans leur besoin de données. Le développement des compétences d'analyse transactionnelle apparaît comme un enjeu majeur pour l'État français, et en particulier dans l'aide à la décision sur ses activités régaliennes.

Minage

Selon les entreprises interrogées, l'industrie du minage, en particulier de bitcoins joue un rôle décisionnel important puisqu'elle sécurise les réseaux, participe à la gouvernance des protocoles, et in fine les applicatifs sur ces infrastructures. Aussi, cette industrie mobile nécessite l'usage de l'énergie la moins chère pour être rentable. Par conséquent, elle utilise fréquemment les surplus de production d'électricité pour miner des bitcoins. Cette activité pourrait générer des revenus pour l'État comme pour les entreprises privées. Les entrepreneurs suggèrent que les producteurs d'électricité se mettent en relation avec les entreprises de minage pour étudier ces possibilités. Concernant les ENR, le minage à partir des surplus aurait l'avantage de rentabiliser leur production et de favoriser la transition énergétique. Les entreprises françaises peuvent également développer ces activités de minage à l'étranger.

En conclusion, selon ces entreprises, la France devrait rapidement s'imprégner de ces nouvelles problématiques aux côtés de l'écosystème crypto national et favoriser le développement des acteurs français pour tirer profit de ces nouvelles dynamiques, éviter la création de nouveaux GAFAM crypto étrangers et préserver sa souveraineté numérique et financière.





Contacts

Faustine Fleuret

Présidente et Directrice générale
de l'ADAN

Tél. : + 33 (0)7 67 97 53 12

Mail : faustine.fleuret@adan.eu

Suivre l'Adan :

adan.eu



Alexandre Stachtchenko

Directeur Blockchain & crypto-actifs
KPMG France

Tél. : + 33 (0)1 55 68 63 81

Mail : astachtchenko@kpmg.fr

kpmg.fr/socialmedia



kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2022 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG. Imprimé en France.
Conception - Réalisation : Direction de la Communication - OLIVER - Février 2022.

Crédits photos : iStock, Unsplash, GettyImages, Shutterstock.